

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES, COMMERCIALES ET AVIS DIVERS

L'EAU DE SUEZ MAUX DE DENTS

Le JOURNAL DE ROUBAIX
est destiné pour l'inspection des
AVIS DE VENTES JUDICIAIRES
INFORMATIONS DE SOCIÉTÉS
ET AUTRES PUBLICATIONS
LÉGALES et JUDICIAIRES.

ANNONCES LÉGALES

AVIS IMPORTANT

Les annonces légales et judiciaires des caisses de sécurité et de la Sécurité sociale, insérées dans le grand édition du Journal de Roubaix, sont reproduites gratuitement dans l'édition à cinq centimes et dans la Gazette de Tourcoing.

PUBLICATIONS LÉGALES

Etudes de M. VAHE, notaire à Roubaix; de M. PAQUET, et de HOUZE, avocats à Lille.

Département du Nord. — Arrondissement de Lille.

VILLE DE ROUBAIX

MAISONS

TERRAIN propre à bâtir

A VENDRE

Sur place de mardi aux

L'adjudication aura lieu le jeudi 14 avril 1881, à trois heures de relevée, en l'étude et par le ministre de M. VAHE, notaire à Roubaix, commis à cet effet.

DÉSIGNATION :

Département du Nord. — Arrondissement de Lille.

VILLE DE ROUBAIX

Un Terrain propre à bâtir, sis à Roubaix, rue du Bois, d'une superficie de 6 acres 02 centaines et 49 dix-millièmes sur lequel tirait jadis une ferme, neuf maisons à usage d'ouvrage, le tout tenant à M. François Ronzel, dans le fond à M. Henri-Joseph Collin, et pardavant à la rue du Bois.

Mise à prix : cinq mille francs,

5,000 fr.

Cette vente a lieu en exécution

de deux jugements rendus par

le tribunal civil de Lille, le 23 juillet 1877 et le 4 mars 1881, enregistrés.

À la requête de : 1^e Madame

Héritière Cox, veuve de M.

Alphonse Daumas, négociant,

demeurant à Lille; 2^e M. Georges Otien, employé de commerce,

demeurant à Lille; 3^e M. Hélie Otien, sans profession, dé-

murant à Fives-lez-Lille; 4^e

Demandeur en intervention

ayant pour avoué M. HOUEZ.

Contre : 1^e M. César Polet, fa-

ceur à Roubaix, au nom de M. Etienne Marguerite Cox,

négociant, avec lequel elle demeure à Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e Madame Rose Bayet, propriétaire de Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e Madame Rosalie Bayet, propriétaire de Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Alexandre-Henri Bouquet, propriétaire, demeurant à Paris, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Charles Grespel-Tillyot, négociant, demeurant à Lille; 1^e Madame Léonie Rose Grespel, épouse de M. Auguste Deschamps, négociant, avec lequel elle demeure à Lille, et de ce dernier pour la validité; 1^e Madame Julie Grespel, épouse de M. Anselme-Henri Bouquet, propriétaire, demeurant à Paris, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Léon Allègre, notaire, demeurant à Lille, en sa qualité de conseil judiciaire de M. Léon Grespel, ci-devant fabricant de sucre, demeurant à Quesnoy-sur-Déle; 1^e M. ledit sieur Léon Grespel.

Demandeurs en intervention ayant

constitué pour avoué M. PAQUET.

Et 17^e Madame Marguerite Cox,

négociant, avec lequel elle demeure à Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e Madame Rose Bayet, propriétaire de Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Albert Gaydet, teinturier à Roubaix; 1^e M. César Gaydet, sans profession, demeurant à Roubaix.

Demandeur en intervention

ayant pour avoué M. HOUEZ.

Contre : 1^e M. César Polet, fa-

ceur à Roubaix, au nom de M. Etienne Marguerite Cox,

négociant, avec lequel elle demeure à Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e Madame

Rose Bayet, propriétaire de Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Alexandre-Henri Bouquet, propriétaire, demeurant à Paris, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Léon Allègre, notaire, demeurant à Lille, en sa qualité de conseil judiciaire de M. Léon Grespel, ci-devant fabricant de sucre, demeurant à Quesnoy-sur-Déle; 1^e M. ledit sieur Léon Grespel.

Mise à prix : cinq mille francs,

5,000 fr.

Cette vente a lieu en exécution

de deux jugements rendus par

le tribunal civil de Lille, le 23 juillet 1877 et le 4 mars 1881, enregistrés.

À la requête de : 1^e Madame

Héritière Cox, veuve de M.

Alphonse Daumas, négociant,

demeurant à Lille; 2^e M. Georges Otien, employé de commerce,

demeurant à Lille; 3^e M. Hélie Otien, sans profession, dé-

murant à Fives-lez-Lille; 4^e

Demandeur en intervention

ayant pour avoué M. HOUEZ.

Contre : 1^e M. César Polet, fa-

ceur à Roubaix, au nom de M. Etienne Marguerite Cox,

négociant, avec lequel elle demeure à Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e Madame

Rose Bayet, propriétaire de Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Alexandre-Henri Bouquet, propriétaire, demeurant à Paris, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Léon Allègre, notaire, demeurant à Lille, en sa qualité de conseil judiciaire de M. Léon Grespel, ci-devant fabricant de sucre, demeurant à Quesnoy-sur-Déle; 1^e M. ledit sieur Léon Grespel.

Mise à prix : cinq mille francs,

5,000 fr.

Cette vente a lieu en exécution

de deux jugements rendus par

le tribunal civil de Lille, le 23 juillet 1877 et le 4 mars 1881, enregistrés.

À la requête de : 1^e Madame

Héritière Cox, veuve de M.

Alphonse Daumas, négociant,

demeurant à Lille; 2^e M. Georges Otien, employé de commerce,

demeurant à Lille; 3^e M. Hélie Otien, sans profession, dé-

murant à Fives-lez-Lille; 4^e

Demandeur en intervention

ayant pour avoué M. HOUEZ.

Contre : 1^e M. César Polet, fa-

ceur à Roubaix, au nom de M. Etienne Marguerite Cox,

négociant, avec lequel elle demeure à Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e Madame

Rose Bayet, propriétaire de Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Alexandre-Henri Bouquet, propriétaire, demeurant à Paris, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Léon Allègre, notaire, demeurant à Lille, en sa qualité de conseil judiciaire de M. Léon Grespel, ci-devant fabricant de sucre, demeurant à Quesnoy-sur-Déle; 1^e M. ledit sieur Léon Grespel.

Mise à prix : cinq mille francs,

5,000 fr.

Cette vente a lieu en exécution

de deux jugements rendus par

le tribunal civil de Lille, le 23 juillet 1877 et le 4 mars 1881, enregistrés.

À la requête de : 1^e Madame

Héritière Cox, veuve de M.

Alphonse Daumas, négociant,

demeurant à Lille; 2^e M. Georges Otien, employé de commerce,

demeurant à Lille; 3^e M. Hélie Otien, sans profession, dé-

murant à Fives-lez-Lille; 4^e

Demandeur en intervention

ayant pour avoué M. HOUEZ.

Contre : 1^e M. César Polet, fa-

ceur à Roubaix, au nom de M. Etienne Marguerite Cox,

négociant, avec lequel elle demeure à Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e Madame

Rose Bayet, propriétaire de Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Alexandre-Henri Bouquet, propriétaire, demeurant à Paris, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Léon Allègre, notaire, demeurant à Lille, en sa qualité de conseil judiciaire de M. Léon Grespel, ci-devant fabricant de sucre, demeurant à Quesnoy-sur-Déle; 1^e M. ledit sieur Léon Grespel.

Mise à prix : cinq mille francs,

5,000 fr.

Cette vente a lieu en exécution

de deux jugements rendus par

le tribunal civil de Lille, le 23 juillet 1877 et le 4 mars 1881, enregistrés.

À la requête de : 1^e Madame

Héritière Cox, veuve de M.

Alphonse Daumas, négociant,

demeurant à Lille; 2^e M. Georges Otien, employé de commerce,

demeurant à Lille; 3^e M. Hélie Otien, sans profession, dé-

murant à Fives-lez-Lille; 4^e

Demandeur en intervention

ayant pour avoué M. HOUEZ.

Contre : 1^e M. César Polet, fa-

ceur à Roubaix, au nom de M. Etienne Marguerite Cox,

négociant, avec lequel elle demeure à Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e Madame

Rose Bayet, propriétaire de Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Alexandre-Henri Bouquet, propriétaire, demeurant à Paris, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Léon Allègre, notaire, demeurant à Lille, en sa qualité de conseil judiciaire de M. Léon Grespel, ci-devant fabricant de sucre, demeurant à Quesnoy-sur-Déle; 1^e M. ledit sieur Léon Grespel.

Mise à prix : cinq mille francs,

5,000 fr.

Cette vente a lieu en exécution

de deux jugements rendus par

le tribunal civil de Lille, le 23 juillet 1877 et le 4 mars 1881, enregistrés.

À la requête de : 1^e Madame

Héritière Cox, veuve de M.

Alphonse Daumas, négociant,

demeurant à Lille; 2^e M. Georges Otien, employé de commerce,

demeurant à Lille; 3^e M. Hélie Otien, sans profession, dé-

murant à Fives-lez-Lille; 4^e

Demandeur en intervention

ayant pour avoué M. HOUEZ.

Contre : 1^e M. César Polet, fa-

ceur à Roubaix, au nom de M. Etienne Marguerite Cox,

négociant, avec lequel elle demeure à Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e Madame

Rose Bayet, propriétaire de Roubaix, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Alexandre-Henri Bouquet, propriétaire, demeurant à Paris, et ce dernier pour la validité; 1^e M. Léon Allègre, notaire, demeurant à Lille, en sa qualité de conseil judiciaire de M. Léon Grespel, ci-devant fabricant de sucre, demeurant à Quesnoy-sur-Déle; 1^e M. ledit sieur Léon Grespel.

Mise à prix : cinq mille francs,